

Editorial

**Un combat
mort** P.3

Mini-sommet des Chefs d'Etats à Accra

La lutte contre le terrorisme P.4
au centre des préoccupations

Office Togolais des Recettes



Philippe Tchodié
doit retrousser
ses manches P.5

Journée Nationale de la Société Civile au Togo La protection de l'Environnement au cœur de l'Acte 1



Table d'honneur

La communauté internationale a commémoré, le 20 février dernier, la journée mondiale de la justice sociale. A l'occasion, les organisations de la société civile togolaise ont célébré du 18 au 23 février, la première édition de la Journée Nationale de la Souveraineté Civile au Togo. Placé sous le thème : « La Société Civile en action avec vous », cet événement, premier du genre au Togo, est axé sur une thématique parlante de l'heure, la protection de l'Environnement.

L'Union des Organisations Non Gouvernementales du Togo (UONGTO), en collaboration avec le Programme de Consultation de l'Etat et du Monde Associatif (Pro-CEMA), était devant la presse le jeudi 21 février dernier, dans le but d'exposer le motif et les grandes lignes de cette célébration d'envergure nationale aux professionnels des médias.

A en croire Aristide Djenda, Directeur de l'Union des ONG du Togo, cette célébration décentralisée, pluri-partenaire et ouverte, vise essentiellement à mettre en vitrine les actions des organisations de la société civile togolaise et concourt à offrir une meilleure reconnaissance de ces acteurs sociaux, très essentiels dans la chaîne de développement et de la cohésion sociale au Togo. « Nous allons saisir l'occasion pour montrer au monde entier, ce que nous savons faire et profiter entre acteurs pour échanger sur les difficultés habituel-

les auxquelles nous sommes confrontés sur le terrain », a-t-il précisé.

Ainsi donc, de vendredi 21 à samedi 22 février, plusieurs activités ont meublé, dans différentes villes du pays, cette première journée nationale de la société civile au Togo. Il s'agit, entre autres, des conférences-débats, des symposiums sur la société civile, des caravanes et conférences et des soirées citoyennes.

Le clou de cette célébration a été l'organisation, samedi à Lomé par le CACIT, de la « Nuit des Droits de l'Homme » consacrant, les acteurs de la société civile ayant marqué de leurs empreintes, la vie et le développement social au Togo. Cette soirée a été précédée d'une rencontre d'échanges des organisations de la société civile togolaise et les pouvoirs publics sur l'environnement des OSC et d'une conférence-débat sur le contrôle citoyen de l'action publique.

Plusieurs OSC ont participé à l'organisation de cette première édition de la JNSCT qui, d'un coup d'essai, s'est finalement révélé un coup de maître. Une réussite due en partie à la forte implication dans l'organisation du Pro-CEMA qui se veut le projet de renforcement de la société civile, de promotion de l'égalité du genre et de la culture, fruit de la coopération entre le Togo et l'Union Européenne.

Jaurès KINVI

Nuit des Droits de l'Homme au Togo

Aimes-Afrique primé

Annuellement organisé par le CACIT, l'évènement Nuit des Droits de l'Homme qui vise à renforcer les actions de promotion et de protection des Droits de l'Homme au Togo était à sa troisième édition le samedi dernier.

L'occasion de célébrer la journée de la Société civile par le Programme de consolidation de l'Etat et du Monde Associatif, s'est achevée par des reconnaissances honorifiques aux acteurs les plus performants dans leur domaine autour du thème : « renforçons notre engagement »

L'Association Internationale des Médecins pour l'Education et la Santé (Aimes-Afrique) a été désignée "meilleur acteur de l'année 2018" au Togo dans



la catégorie "Droit à la Santé". Un nouveau prix qui vient s'ajouter aux différentes reconnaissances honorifiques de cette ONG internationale qui amène l'hôpital auprès des populations depuis 14 ans déjà. Outre Aimes-Afrique, Ance-Togo a été primée dans la

catégorie "lutte contre la corruption, l'ONG Dimension humaine dans la catégorie "Droit des Femmes", l'ONG MED dans la catégorie "Droit des Enfants" et l'ONG Village Renaissance dans la catégorie "Droit des Détenus".

IT

Santé/ La fièvre Lassa

Finie au Togo !

C'est une certitude. La fièvre hémorragique à virus de Lassa qui a défrayé la chronique, il y a quelques semaines avec un cas de décès confirmé au Togo, est désormais boutée hors du Togo. L'information émane du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique qui en a tenu informée, jeudi dernier, la Représentante Résidente de l'OMS au Togo.

Après le seul cas confirmé, le 8 janvier dernier, à Niamtougou, au Nord du Togo, plus aucun cas n'est enregistré à ce jour. Mieux, la fièvre hémorragique de Lassa est finie au Togo. C'est ce que révèle le ministère en charge de la Santé et de l'Hygiène publique, au travers d'un courrier adressé, la semaine dernière, à la Représentante - Résidente de l'OMS au Togo, Dr Diallo Fatouma Binta.

Somme toute, la résultante des efforts consentis par les autorités togolaises pour ve-

nir à bout de cette maladie virale qui se transmet par contact, avec des aliments ou des objets ménagers contaminés par de l'urine ou des excréments de rongeurs.

D'après les récentes statistiques de l'OMS, 327 cas de fièvre de Lassa dont 72 décès ont été notifiés du 1^{er} janvier au 10 février 2019 dans 20 Etats nigériens et dans le territoire de la capitale fédérale. Parmi eux, douze (12) cas ont été signalés parmi les agents de santé dans sept (7) Etats. Cependant, « Sur la base des informations actuel-

lement disponibles, l'OMS ne recommande aucune restriction aux voyages ou aux échanges commerciaux avec le Nigéria », précise l'Organisation Mondiale de la Santé.

Qu'à cela ne tienne, il est utile de rappeler, à chacun, les conduites à tenir en vue de se prévenir contre la maladie, notamment... Sur le plan étatique, l'OMS continue de conseiller tous les pays de la « ceinture de la fièvre de Lassa » sur la nécessité d'améliorer la détection et le traitement précoces des cas pour réduire le taux de létalité et renforcer la collaboration transfrontalière.

Magloire TEKO

ARRÊT SUR IMAGES

Infraction

L'Assemblée Nationale togolaise, pour palier écueils et accidents routiers, a adopté juin 2013 le nouveau code routier devant régir la circulation. Mais nenni ! Le viol délibéré de ce code monte en grades avec ses corollaires en perte en vies humaines. Exemple à l'appui, la vue ci-contre du conducteur de la moto Vespa coupable de moult infractions. Primo, l'engin sans plaque d'immatriculation inexistante, se-

cundo, la selle remplacée par un tabouret (Azikipévi en langue éwé), tertio, le conducteur sans casque. Une situation à risques multiples qui donne du crédit aux facteurs sous-jacents des accidents routiers sur la base, entre autres, « du non-respect du code de la route. »

Il n'est, par conséquent, un secret pour personne que les drames des 286 morts et des 38171 blessés enregistrés durant l'année écoulée, sont

plus l'œuvre d'usagers de la route indéclicats qu'à l'état fébrile des feux de signalisation ou des routes d'ailleurs refaites en bonne et due forme. Donc, devoir oblige tout citoyen togolais, pour une sauvegarde des vies pour la patrie à construire, à chausser les gants du civisme patriotique et de la citoyenneté en termes de circulation routière.

Oscar SEKAYA



EDITORIAL

Un combat mort

Amertume, déception, déchéance, il n'y a pas de mot pour qualifier les derniers instants de la Coalition des 14 partis de l'opposition qui se dégraisse au fil des jours. Le nouvel espoir suscité au sein des populations par les soulèvements populaires d'août 2017 s'estompe après les grosses bourdes. La C14, dernier dinosaure en termes de regroupement qualitatif, est en train de capituler. Le conclave boycotté par cinq des leurs témoigne de la gravité de l'heure.

L'erreur est humaine, dit-on, mais persévérer dans l'erreur est diabolique. Les populations togolaises connaissent désormais leur diable et savent que les bourdes commises en refusant de siéger à la Céné, en demandant aux militants de boycotter le recensement électoral, en invitant ceux qui, par-dessus tout, se sont fait établir leur carte d'électeur de zapper les élections législatives, ne le sont pas par inattention mais un véritable complot.

L'alternance sort toujours des urnes et après plusieurs décennies de combat sans issue, nul ne peut parier qu'il existe encore sur terre de politique qui croit au changement de régime en misant sur la communauté internationale. Il n'y a donc plus de place à l'opposition togolaise, du moins la C14 sur terre. Le combat pour l'alternance avec les mêmes têtes est un combat mort. Sinon comment y arriver à travers les urnes en 2020 dès lors que des millions de Togolais n'iront pas aux urnes ? La question reste posée.

Il faut donc un véritable changement de la classe politique de l'opposition, une nouvelle pioche, une nouvelle façon de faire la politique, une méthode nouvelle pour emballer les populations. Il faut que le reliquat de partis politiques au sein de la C14 comprenne que ceux qui partent démissionnent pour avoir échoué et veulent rebondir autrement. A défaut d'un pouvoir requis des militants pour faire tomber les têtes, la conscience exige que les vendeurs d'illusion libèrent le plancher. Jean-Pierre Fabre, Brigitte Adjamgbo-Johnson, Isabelle Améganvi, Eric Dupuy, s'ils ressentent encore un amour pour ce peuple, doivent repenser l'alternance à travers une nouvelle pioche, pourquoi pas à travers un pacte national tel que l'a suggéré Edem Kodjo.

Car, il est désormais clair que le combat de la C14 est déjà mort et que rien ne peut plus relever ce regroupement en panne de stratégie tant que certains continueront de s'afficher en grand en toute circonstance. Le peuple togolais aspire à une nouvelle gouvernance, une nouvelle tête au sommet de l'Etat et tant que les regroupements politiques ne se résoudront pas à cette logique d'une nouvelle gouvernance en leur sein avec une nouvelle tête, le combat pour l'alternance restera un combat mort.

Isaac Tonyi

Première étape du processus de contractualisation des hôpitaux publics

Des chiffres qui rassurent

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, au cours d'un séminaire gouvernemental tenu mercredi, a présenté un bilan à mi-parcours du processus de contractualisation des hôpitaux publics au Togo. Des chiffres qui sont a priori, de nature à rassurer quant à l'issue favorable de cette approche contractuelle dont l'objectif est d'améliorer aussi bien la gestion des formations sanitaires du pays que la prise en charge des patients.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de renforcement du secteur de la Santé et de l'Hygiène publique au Togo, le gouvernement a décidé d'une gestion par approche contractuelle des formations sanitaires publiques. L'objectif visé par une telle approche est d'améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, renforcer la gestion pharmaceutique, améliorer la prise en charge et la satisfaction des

patients.

Et justement, les résultats sont laudateurs. En effet, après le constat établi en 2015 mettant en exergue les difficultés des hôpitaux publics à assurer une prise en charge efficace des patients, le gouvernement s'estime aujourd'hui heureux de contribuer à gagner, à nouveau, la confiance des patients. « L'amélioration de la gestion des ressources pour des soins de santé de qualité a permis de

...l'on retiendra, à titre d'exemple, qu'avec la contractualisation, le taux de fréquentation a augmenté de 20% au CMS Siou, de même que le taux des consultations externes augmenté de 31%, le taux d'hospitalisation de 7% et le taux d'imagerie de 18%. Pendant ce temps, les recettes des prestations ont augmenté de 21% et celles de la pharmacie de 64%.

patients.

Exercice concluant

A l'heure de l'évaluation, le gouvernement note un exercice satisfaisant, tant les chiffres sont rassurants. En effet, souligne le rapport du ministère de la Santé, une première expérimentation de cette approche, en 2017, au CHR Atakpamé et au CHR de Blitta a été concluante, au point d'étendre, en 2018, la phase pilote aux CHU Sylvanus Olympio, CHU Kara et aux CHR de Dapaong, de Sokodé et au CMS de Siou. Le bilan de la mise en œuvre de cette première phase de contractualisation, explique le Gouvernement dans le communiqué sanctionnant son dernier conseil des ministres, lui permet d'en évaluer l'impact en termes de fourniture de soins de qualité et de gestion rationnelle des moyens mis à la disposition des hôpitaux et aux autres struc-

recréer la confiance avec les populations et de relever le taux de fréquentation des structures publiques de santé », relève, en substance, le communiqué. Aussi, est-il relevé la réduction de la déperdition des ressources ainsi que l'assiduité au travail des cadres et agents dans ces structures sous contractualisation.

Des chiffres qui rassurent

De façon spécifique, l'on retiendra, à titre d'exemple, qu'avec la contractualisation, le taux de fréquentation a augmenté de 20% au CMS Siou, de même que le taux des consultations externes augmenté de 31%, le taux d'hospitalisation de 7% et le taux d'imagerie de 18%. Pendant ce temps, les recettes des prestations ont augmenté de 21% et celles de la pharmacie de 64%. Une situation qui entraîne, du coup, une hausse de recettes de 44%. Une tendance remarquable sur



Moustafa Mijiyawa, ministre de la santé

l'ensemble des formations sanitaires sous contractualisation.

Somme toute, des signaux galvanisants dont se réjouit le chef du gouvernement qui a profité de l'occasion pour appeler aux valeurs de la rigueur et de la bonne gouvernance dans leur sphère de compétence. Ceci, pour amener l'administration publique à fonctionner de manière optimale et à rendre des services de qualité. Tout en se félicitant de ce pas qualitatif posé dans le cadre de la mise en œuvre du mandat social sous lequel est placée la mandature actuelle du Chef de l'Etat, le gouvernement a instruit le prof Moustafa Mijiyawa, au regard de ces chiffres encourageants enregistrés, d'assurer l'extension de la contractualisation à d'autres hôpitaux et formations sanitaires du pays.

Vers un retour à la normale

A cette allure, l'on est en droit d'espérer un retour à la normale d'ici quelques années. Inexorablement, les hôpitaux publics sont en passe d'être dépouillés des maux qui les gangrènent depuis des lustres, notamment le mauvais accueil des aides-soignants, l'indifférence des médecins traitants devant des patients, le détournement des médicaments, la gabegie et bien d'autres qui font naître la psychose au sein de la population qui considère les formations sanitaires publiques comme des mouiroirs. Le cas du CHU Sylvanus Olympio en est largement illustrateur où sont contraints de se rendre, malgré eux, les patients n'ayant généralement pas les moyens de s'offrir des soins appropriés dans les cliniques.

Magloire TEKO

Economie/ expansion dans le monde bancaire

Le Togo dans les plans de l'International Business Bank

L'ex-banque de l'Habitat du Burkina Faso, l'International Business Bank (IBB), dans un vaste plan d'expansion qui concerne plusieurs pays de la sous-région, envisage s'implanter au Togo. Les offres et les services de cette banque se limiteront à la banque de détail et au financement de l'Habitat. Cette banque qui ambitionne se positionner comme un acteur majeur et privilégié des hommes d'affai-



Mahamadou Bonkoungou, principal actionnaire de l'IBB

res, justifie sa décision de s'implanter au Togo par l'amélioration du climat des affaires et le dynamisme du secteur bancaire.

Le principal actionnaire de cette banque n'est autre que le patron d'Ebomaf au Burkina Faso, Mahamadou Bonkoungou qui détient 51% des actions.

Mini-sommet de Chefs d'Etat à Accra

La lutte contre le terrorisme au centre des préoccupations

Accra a accueilli, le vendredi 22 février, un mini-sommet réunissant des Chefs d'Etat de la sous-région. Dans la capitale ghanéenne, Faure Gnassingbé du Togo, Roch Christian Kaboré du Burkina Faso, Patrice Talon du Bénin, Nana Akufo-Addo du Ghana et le vice-Président de la Côte d'Ivoire ont réfléchi sur les possibilités d'une nouvelle approche devant leur permettre de lutter plus efficacement contre le terrorisme, un phénomène qui prend des proportions inquiétantes dans la sous-région.

Des constats aux inquiétudes en passant par les condamnations tous azimuts, les di-

Nana Akufo-Addo et ses hôtes ont décidé, au terme de cette rencontre de haut niveau, d'organiser des actions plus probantes, notamment la réplique internationale aux menaces sécuritaires, plus particulièrement le terrorisme. Ceci, en vue de garantir la paix et la stabilité dans la sous-région.

rigeants de la sous-région semblent désormais changer d'approche. Passer désormais de la lutte solitaire à une dynamique uni-

taire. Surtout face à la récurrence inquiétante du terrorisme dans la sous-région. Et la meilleure ap-

proche se veut bien la mutualisation des efforts. C'est bien là la motivation principale du mini-sommet



Les Chefs d'Etats lors des travaux

sur la sécurité sous-régionale et contre le terrorisme qui a réuni, vendredi, les Chefs d'Etat du Togo, du Bénin, du Burkina-Faso, du Ghana et le vice-Président de la Côte d'Ivoire. Après échanges, ceux-ci ont convenu de la nécessité de redynamiser la lutte contre le phénomène, au travers d'une synergie d'actions efficaces.

Mieux, Nana Akufo-Addo et ses hôtes ont décidé, au terme de cette rencontre de haut niveau, d'organiser des actions plus probantes, notamment la réplique internationale aux menaces sécuritaires, plus particu-

lièrement le terrorisme. Ceci, en vue de garantir la paix et la stabilité dans la sous-région. « Cette rencontre permettra de discuter avec mes pairs du Ghana, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire du renforcement de la lutte contre le terrorisme et autres menaces sécuritaires de notre sous-région », avait déjà informé sur Tweeter, Faure Gnassingbé, peu avant l'ouverture des travaux.

En effet, depuis plusieurs mois déjà, le Burkina Faso est en proie à des attaques terroristes aux conséquences dramatiques. La dernière attaque en date

est celle survenue le vendredi 17 février dernier dans le centre-Est du pays, à la frontière avec le Togo où un poste de contrôle de la douane a été pris d'assaut par des hommes armés, occasionnant cinq décès dont quatre douaniers et un prêtre espagnol, Antonio César Fernandez, inhumé samedi dernier à Lomé. Une situation alarmante nécessitant des actions fortes en vue de venir à bout du phénomène, au risque d'embraser toute la sous-région.

En marge des travaux d'Accra, les ministres de la Défense de chacun des Etats représentés se sont retrouvés, pour plancher également et de façon spécifique sur les problématiques sécuritaires. Pour rappel, les quatre Chefs d'Etats et le vice-Président de la Côte d'Ivoire ont, outre les sujets sécuritaires, également discuté des questions économiques sous-régionales et internationales.

Magloire TEKO

Manifestations anti CFA à Lomé et à Kara

L'autorité s'interpose !

Plus les jours passent, plus la lutte contre le CFA gagne du terrain en Afrique. Ici et là, populations et activistes s'approprient le combat, multiplient des actions contre cette monnaie qu'ils qualifient de "monnaie coloniale". Mais contrairement à Niamey et à Bamako, les manifestations simultanées, prévues à Lomé et à Kara, par le Comité Anti CFA du Togo, se sont vues confrontées au refus catégorique de l'autorité.

Le combat contre le F CFA gagne du terrain sur le continent. D'une part, une classe d'élites qui y va de façon pondérée et méthodique, et dont la dernière action forte est l'organisation, la semaine dernière à Bamako, des Etats généraux du CFA et des Alternatives dont la coordination est revenue à l'universitaire, économiste et ancien

ministre togolais Kako Nubukpo. D'autres parts, des activistes qui s'érigent en porte-parole des populations indignées des 14 pays africains ayant en partage, le CFA.

Ceux-ci, dans leur ensemble, exigent la souveraineté des 14 pays africains de la zone franc par suppression ou l'abolition de la présente monnaie



Les organisateurs de la manifestation anti CFA à Lomé

coloniale ritualisée il y a plus d'un demi-siècle, la fin de la France-Afrique et l'ingérence rocambolesque de la France dans les affaires de l'Afrique et le déblocage des faramineuses réserves financières déposées au trésor public français.

En vue d'une lutte concertée et efficace, il a été initié, par le comité Anti CFA, une journée de la mobilisation africaine contre la France et le CFA. Une occasion où est programmée, une série de manifestations simultanées dans des villes à travers la sous-région. A l'arrivée, cette journée a connu de diverses recettes.

En effet, si à Bamako ou à Niamey, le rendez-vous de samedi a été un succès, au re-

gard de la mobilisation constatée sur le terrain, cela n'a pas été le cas au Togo. Aussi bien à Lomé qu'à Kara, les manifestations se sont opposées à un refus catégorique des autorités municipales. Par un courrier, le Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Kara a interdit la marche prévue démarrer au CEG Tomdè pour chuter devant l'agence auxiliaire de la BCEAO -Kara.

« ...je marque mon avis non favorable pour cette manifestation que vous devez surseoir impérativement dans la ville de Kara », a notamment signifié aux organisateurs, Tchando Wélla. Sans surprise pour tout observateur, lorsqu'on sait que la ville de Kara est une

terre non fertile pour ce qui est des manifestations publiques, systématiquement interdites.

A Lomé, cette manifestation portée par le Comité Anti CFA du Togo, le Mouvement Flambeau du Peuple et le Mouvement Martin Luther King, entre autres, et qui devrait chuter devant l'Ambassade de France au Togo par un sit-in, partant du ministère du Commerce, a fait face à un impressionnant dispositif sécuritaire, contraignant les organisateurs à surseoir à ladite manifestation. A l'origine, tout comme à Kara, le refus systématique et du ministère de l'Administration Territoriale, et des autorités municipales de la ville de Lomé, relevant son caractère "illégal".

Repliés finalement sur l'esplanade du Palais des Congrès, les manifestants anti CFA ont, tout comme à Bamako ou encore Niamey, brandi des pancartes hostiles à la France comme « Non au Franc CFA », « Non à la France-Afrique », « Non à l'impérialisme », « Oui à la Souveraineté Monétaire », « Oui à la bonne gouvernance », « Consommons africain », « Vive les Entreprises locales », etc...

Magloire TEKO

A Lomé, cette manifestation portée par le Comité Anti CFA du Togo, le Mouvement Flambeau du Peuple et le Mouvement Martin Luther King, entre autres, et qui devrait chuter devant l'Ambassade de France au Togo par un sit-in, partant du ministère du Commerce, a fait face à un impressionnant dispositif sécuritaire, contraignant les organisateurs à surseoir à ladite manifestation.

Office Togolais des Recettes

Philippe Tchodié doit retrousser ses manches

Par décret pris en conseil de ministres le mercredi 20 février 2019, M. Kokou Philippe Tchodié qui occupait le poste de Commissaire des services généraux de l'OTR, a été nommé par intérim à la tête de cette institution. Au successeur de Adédzé Kodjo, il incombe de retrousser ses manches pour imposer davantage l'OTR comme institution de référence au Togo. Pour ce faire, sept actions d'envergure de sa part s'avèrent indispensables. Il s'agit entre autres, du respect de la bonne gouvernance, de la traduction dans les faits de l'esprit et la lettre de la vision des fondateurs de l'OTR, du soutien au développement et à l'émancipation du secteur privé, de la réforme du cadre réglementaire et du statut du personnel, de l'arrêt des anciennes pratiques, du lancement (une mesure d'urgence) d'une initiative en vue d'une évaluation de cette institution depuis sa mise en œuvre, de la suppression de la multiplication des pôles de décision.

Pour ce qui est de la **bonne gouvernance**, le nouveau patron de l'OTR, doit mettre en pratique l'ensemble des textes et règles régissant le bon fonctionnement d'une institution de l'envergure de cet office. Du patron au planton, la ponctualité, l'assiduité au travail, la présence effective au poste, un service de qualité sur fond de priorisation de la satisfaction des opérateurs économiques, une gestion ration-

conseiller le gouvernement sur toutes les questions portant sur la politique fiscale, de produire et publier les statistiques sur les recettes fiscales et douanières collectées.

Il est donné de constater aujourd'hui, que malheureusement, certaines de ces attributions sont galvaudées. Ce qui fait dire que l'OTR, fonctionne à la carte. D'après des sources dignes de foi, un flou entoure le

leurs sociétés ou établissements du fait du harcèlement qu'ils subissent de la part des agents de cet office. En même temps qu'il se consacre à sa mission, entre autres d'administrer et de recouvrer les impôts, et droits etc., cet office serait également bien inspiré de jouer un rôle d'accompagnement des opérateurs économiques fraîchement installés et de tisser par là-même, une relation de confiance en lieu et place du climat de méfiance instauré présentement entre eux.

Au niveau de la **réforme du cadre réglementaire et du statut du personnel**, le nouveau Commissaire général doit veiller à leur conformité avec les textes en vigueur et leur mise en application pleine et entière. La navigation à vue, en cours par endroits, dans ce domaine mérite d'être corrigée.

Quant à l'**exhortation à l'arrêt ou à la réduction des anciennes pratiques**, elle renvoie au cas de corruption et de



Passation de charges entre Kodjo Adédzé et Philippe Tchodié

plus liées, commencent par se délier très rapidement pour créer l'événement.

Le **lancement d'un mécanisme d'évaluation de l'OTR depuis sa mise en œuvre**, s'impose comme une mesure d'urgence devant aider à imprimer à cette institution l'orientation requise pour l'atteinte sans heurts des objectifs qui lui sont assignés. Le nouveau Commissaire général par intérim, étant un ancien de la maison qui n'est pas né de la dernière pluie, il saura prendre la mesure de la situation pour remettre son institution au goût du jour.

Enfin, la **suppression de la multiplication des pôles de décision** qui est de nature à fragiliser l'efficacité de l'OTR à moyen terme s'impose.

Le nouveau Commissaire général par intérim, étant un ancien de la maison qui n'est pas né de la dernière pluie, il saura prendre la mesure de la situation pour remettre son institution au goût du jour.

Le respect de la hiérarchie doit être de mise. D'où la nécessité de mettre « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut » tout en exigeant de lui de se conformer à la fiche de performance au cas où cette dernière serait en usage au sein de cette institution.

Eviter l'amateurisme au CA et au CS

Au nouveau Commissaire Général et ses plus proches collaborateurs à savoir, le CA, le Conseil de surveillance etc. et au ministre des finances, il ne saurait être question de se laisser gagner par l'amateurisme

dans la gouvernance de cette institution très stratégique pour le pays. Que le Conseil de surveillance se réunisse plus régulièrement comme prévu par les textes et que le ministre des finances s'associe les compétences dont regorgent toutes les composantes de son conseil pour conduire les réformes à bon port et en bonne entente avec le Commissaire Général.

La présence du CA à côté du Commissaire Général par intérim, pour conduire le processus de régularisation de la fonction du CG conformément à la loi est hautement souhaitable. La prise en compte de tous les cas d'audit et de fraude qui ont été révélés en vue de la prise des décisions énergiques s'avère indispensable pour faire de l'OTR,

une institution de référence. La grande règle est de parvenir à conduire cet office à nouer avec/ et à fonctionner au rythme des meilleures pratiques au monde dans le domaine, en l'occurrence l'Ile Maurice dont le cas a inspiré les dirigeants togolais.

Pour rappel, L'Office Togolais des Recettes a été créé par la loi du 10 décembre 2012 votée à l'unanimité des représentants du peuple. Il intègre les directions générales des Douanes et des Impôts au sein d'une structure unique.

Au nouveau Commissaire Général et ses plus proches collaborateurs à savoir, le CA, le Conseil de surveillance etc. et au ministre des finances, il ne saurait être question de se laisser gagner par l'amateurisme dans la gouvernance de cette institution très stratégique pour le pays. Que le Conseil de surveillance se réunisse plus régulièrement comme prévu par les textes et que le ministre des finances s'associe les compétences dont regorgent toutes les composantes de son conseil pour conduire les réformes à bon port et en bonne entente avec le Commissaire Général.

nelle du parc auto (et moto s'il y a lieu) et des matériels de travail, le respect des droits des travailleurs, l'instauration d'une ambiance conviviale au sein du personnel basée sur la libre expression, doivent être de mise.

Par l'**application de l'esprit et la lettre de la création de l'OTR**, nous entendons, la mise en œuvre pleine et entière des attributions qui lui sont dévolues. En effet, l'OTR a pour mission d'asseoir, d'administrer et de recouvrer les impôts, taxes et droits de douane et de recouvrer les impôts locaux pour le compte des collectivités territoriales, de combattre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption, d'assurer un service de qualité aux contribuables/usagers et de

guichet unique, la simplification des procédures aux opérateurs économiques, l'unicité de déclaration et de traçabilité, l'efficacité des régies financières qui, à l'Office, n'ont pas encore atteint leur vitesse de croisière, sinon sont à une étape balbutiante.

En ce qui concerne le **soutien au développement et à l'émancipation du secteur privé**, l'Office doit accorder un délai raisonnable aux entreprises, sociétés même aux établissements fraîchement installés avant de les soumettre au paiement des taxes. Cette préoccupation qui est partiellement prise en compte dans la réforme en vigueur évitera aux opérateurs de mettre la clé sous le paillasson tout de suite après l'ouverture de

détournement qui ont toujours cours, sous de nouvelles formes au sein de l'institution mais qui ne semblent plus susciter la fureur d'antan de la part des dirigeants. Il nous souvient que dans ce pays, des agents des deux régies qui constituent aujourd'hui cet office, ont tout simplement perdu leur emploi pour avoir été impliqués dans des cas de détournement. Aujourd'hui, il est pour le moins surprenant qu'au sein de cet office, les mêmes causes ne produisent plus, de la même façon, les mêmes effets. Le nouveau patron de l'OTR gagnerait en apportant à cette situation, toute l'attention requise alors qu'il en est encore temps. Dans notre pays, compte tenu de certaines situations, les langues les

Ter

**GROUPE
BANCAIRE
DE L'UEMOA***

Grâce à nos clients fidèles, à nos équipes mobilisées
et à nos actionnaires engagés.
Merci à tous !

BÉNIN | BURKINA FASO | CÔTE D'IVOIRE | MALI | NIGER | SÉNÉGAL | TOGO

* En nombre de comptes
(Commission Bancaire UMOA, Rapport annuel 2017.)

www.bank-of-africa.net

 **BANK OF AFRICA**
Groupe BMCE BANK 

Congrès de la Fédération Togolaise de Football

A son ordinaire !

Conformément aux textes qui régissent son existence, la Fédération Togolaise de Football, après un an d'exercice, a l'obligation de mesurer le chemin parcouru et de repenser l'avenir à travers une rencontre avec ses membres. Pour la troisième fois depuis son avènement en 2016, le Comex s'est plié à l'exercice le samedi dernier à Lomé. Au menu de cette rencontre ordinaire, la revisitation du projet de développement du Football togolais sur la période 2019-2023, les questions liées à la violence dans les stades.

Ambiance de retrouvailles entre acteurs, accolades par-ci par-là, l'atmosphère était propice à des discussions sérieuses et à des échanges pertinents pour la relance du sport roi togolais. C'est dans cette convivialité qui renaît que le colonel Guy Kossi Akpovy a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à ses pairs. Ce dernier a remercié les différents acteurs pour le travail de relance abattu qui a permis de retrouver la confiance auprès de la FIFA et s'est réjoui des avancées qui concourent à la régularité des championnats nationaux et des sélections nationales sur le plan continental. « Nous sommes sur la bonne voie », a-t-il conclu. Pour sa part, le ministre des Sports Foli-Bazi Katari, en ouverture des travaux, a rassuré le Comex de la FTF du soutien du gouvernement à son endroit. Il s'est appesanti dans son allocution sur le phénomène de la violence qui prend des proportions inquiétantes et a invité les congressistes à débattre du sujet afin que des solutions idoines soient apportées surtout que le gouvernement prend déjà ses responsabilités. « Nous comptons passer à une étape supérieure en faisant de sorte que les auteurs de ces actes soient poursuivis », a-t-il indiqué.

Ces notes d'assurance ont cédé place aux travaux qui ont permis de revisiter le projet de développement

du Football au Togo sur la période 2019-2023.

Développement du Football au Togo : l'aventure avec Diamil Faye

Pour arriver à bout de son ambitieux projet de développement du Football, la FTF s'est attaché pour quatre années les services du consultant international diplômé en Management du Sport Diamil Faye. Celui qui depuis 2011 a exécuté des missions de la Fifa dans plusieurs pays notamment en Côte d'Ivoire, en Ouganda, au Djibouti et en Mauritanie a été d'un grand appui pour le programme Forward 1.0 validé par la Fifa. L'occasion lui a été donné de présenter ledit programme qui va permettre la pose de gazon synthétique sur les terrains de Kara, Sokodé et Atakpamé, l'extension du siège de la FTF avec un centre technique, un centre de conférence et un restaurant. Après le forward 1.0, ce dernier avec son Comité de Pilotage a mis le cap sur le forward 2.0 qui va prendre en compte le développement des footbals féminin et juvénile, ainsi que des réformes au niveau de l'administration, de la Direction Technique, de la Communication et du Marketing. « Je ne viens pas avec un sac de solutions magiques mais ensemble, nous trouverons des solutions pour relever le Football togolais et le faire émerger pour les prochaines décennies », a fait savoir Diamil Faye.

Les questions liées à la violence dans les stades au menu

A son ordinaire, à sa délicatesse, voilà comment l'on peut résumer le congrès tenu le samedi dernier à Lomé. Les dossiers courants notamment ceux liés au budget 2019, à la modification de certains articles du statut de la FTF, à la résolution du Comex de la FTF sur le droit de vote au congrès électif de 2020 ont été approuvés sans peine. L'on peut donc retenir que le budget pour le compte de l'année 2019 est fixé à 2.253.136.355 frs CFA. Les articles du statut ayant subi des modifications sont les articles 23, 34, 44, 50, 51, 69 et 70. Pour le droit de vote au prochain congrès, les 6 ligues disposent de quatre votants chacune, les douze premiers clubs issus du championnat de D1 2018-2019, les 5 premiers de la Zone Nord D2 et les 7 premiers de la zone Sud. Les discussions se sont corsées sur les questions liées à la violence dans les stades, ce qui a failli capoter les assises. Les débats ont été houleux



Table d'honneur à l'ouverture des travaux

et ont permis aux uns et aux autres de formuler des propositions que le Comex de la FTF se chargera d'étudier en vue de les soumettre au ministère des Sports dans les jours à venir. Mais pour l'heure, il convient de retenir que les propositions faites par le Comex sur l'urgence indiquent la délocalisation de certains matches à risque sur des terrains neutres ou à huis clos, le contrôle des mesures de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des stades avant le

coup d'envoi des matches, la gestion de la billetterie et des groupes de supporters sous la supervision de la FTF, la sensibilisation et des sanctions applicables sur des fautes techniques aux arbitres.

Sur le long terme, la FTF envisage la coordination entre les départements de la Sécurité, de la Justice et des Sports, la sensibilisation de tous les acteurs à travers des affiches, la promotion des valeurs positives du Football, la mise

à contribution du corps de stadiers bien formé etc...

Le dernier match qualificatif des Eperviers pour la Can 2019, a été le sujet culminant sur lequel les assises ont pris fin. Le colonel Guy Akpovy, dans son point de presse d'après travaux, a lancé un vibrant appel à tous les acteurs du monde sportif à dépasser les divergences, les préjugés pour faire un bloc derrière la sélection nationale.

Del-Jo

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC

Siège social : Bd du 13 Janvier,

Nyékouakpoè 06 BP. 60364 Lomé

Tél. (+228) 26 70 04 96

e-mail : Loiclate@gmail.com

Maison de la Presse Casier N°72

Directeur de Publication

Loïc LAWSON

(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction

AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédacteur en chef

Magloire TEKO (91 44 38 79)

Rédacteurs

Loïclas

Del-Jo

Magloire Têko

Isaac Tonyi

Oscar Sékaya

Correcteurs

Edgar K. DJISSENOU

Edson Dogbè

Stagiaire

SODJI Edoh

PAO

Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Louis

Tirage : 3000 exemplaires



12^e ASSISES INTERNATIONALES DU JOURNALISME DE TOURS

#LESMÉDIAS

TOUS LES MÊMES ?

13-14-15 MARS 2019

Salon du livre du journalisme 16 MARS 2019

**MAME & THÉÂTRE OLYMPIA
TOURS**

**ENTRÉE
LIBRE**

www.journalisme.com    #AJTOURS



Bientôt...

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2018 - 2022

4 mars 2019

LANCEMENT OFFICIEL
A L'HÔTEL 2 FÉVRIER
LOMÉ

Le Togo prend rendez-vous avec son histoire.

Un plan ambitieux, un projet de développement novateur pour transformer profondément l'économie togolaise.

Le **PND** a pour objectif global de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

Les principes directeurs formulés pour guider la mise en œuvre du PND sont :

- (i) leadership et appropriation ;
- (ii) partenariat et redevabilité mutuelle ;
- (iii) gestion axée sur les résultats et durabilité ; et
- (iv) équité, genre et inclusion.

L'orientation à moyen terme du **Plan national de développement 2018-2022** s'appuie sur les

défis majeurs dégagés du diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale.

Cette orientation est déclinée en trois axes stratégiques qui sont :

- **Axe stratégique 1** : Mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ;
- **Axe stratégique 2** : Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ;
- **Axe stratégique 3** : Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

www.republiquetogolaise.com/pnd

